



ESSONNE-SAHEL

Adresse postale :
19 rue Camille Corot
91440 Bures-sur-Yvette

Compte-rendu de la mission Essonne-Sahel 23 juin – 8 juillet 2009

Participants : Julie Dermaut, Pascal Francier, Jean-Luc Gaget, Michel Gruber, Marie-Yvonne Oizan-Chapon, Yannick Potiron, Georgette Soudrie.

Programme de la mission

Juin	Mardi 23	Arrivée de la mission à Bamako
	Mercredi 24	Arrivée à Nioro-du-Sahel Calage final du programme de la mission avec KARED
	Jeudi 25	Réunions de travail KARED / Essonne-Sahel Visites protocolaires à Nioro : Présidente du Conseil de cercle, Préfet, Maire.
	Vendredi 26	Comité de pilotage du dispositif de formation professionnelle Réunions de travail KARED / Essonne-Sahel
	Samedi 27	Réunion de lancement du programme de coopération 2009 : - Conseils de cercles de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel - Syndicats inter-collectivités : SYCOTEN, UCD, SYFOP - KARED - Région Ile-de-France - Essonne-Sahel
	Dimanche 28	Rencontre avec le cadre local de concertation des organisations paysannes du cercle de Nioro-du-Sahel (CLCOP) Visite du chantier école Réunion de travail avec Aly Badara Sylla
	Lundi 29	Départ pour Diéma Visite de sites : - PM de Bilibani - PM de Fangouné-Massassi - PM de Fangouné-Bambara
	Mardi 30	Réunion de travail UCD / KARED / Essonne-Sahel Visite protocolaire à Diéma : Visite de sites : - Barrage de Diéma - PM de Guémou
	Juillet	Mercredi 1
Jeudi 2		Visite de site : - Barrage de Samantara Visite à Séredji Retour à Nioro-du-Sahel
Vendredi 3		Réunion de travail SYCOTEN / KARED / Essonne-Sahel
Samedi 4		Visite à Diabigué Visite à Koréra-Koré
Dimanche 5		Visite du bas-fond de Dioumara Retour à Bamako
Lundi 6		Visioconférence avec le CG91 Réunion de travail
Mardi 7		Réunion de travail avec Aly Badara Sylla Réunion de travail avec Modibo Mariko
Mercredi 8		Réunion de travail Essonne-Sahel Fin de la mission

Gouvernance locale

Cette mission d'Essonne-Sahel était la première depuis les élections municipales, qui ont eu lieu en avril dernier. Ce fût l'occasion de rencontrer les nouveaux élus et de leur présenter nos objectifs.

Trois grandes rencontres ont été organisées au cours de la mission :

- le 27 juin : rencontre commune avec les cercles de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel, les structures inter-collectivités et KARED ;
- Le 30 juin : rencontre avec l'UCD ;
- Le 03 juillet : rencontre avec le SYCOTEN, mis en place le matin même.

Voir en annexe la liste de présence de chacune de ces rencontres.

Ces différentes réunions ont aussi été l'occasion de présenter le programme 2009, piloté par le Conseil général de l'Essonne.

Rencontre avec les nouveaux élus

Au cours de ces différentes rencontres, l'implication des élus du précédent mandat a été saluée. Elle a permis aux cercles de Diéma et de Nioro-du-Sahel de se doter d'outils uniques, qu'il faut absolument conserver. Diéma et Nioro-du-Sahel sont en effet les deux seuls cercles du Mali disposant de structures inter-collectivités (SYCOTEN, UCD, SYFOP...) et de centres de ressources et de formation à la décentralisation. Les élus des deux cercles ont su instaurer entre eux une culture de dialogue et de concertation.

Suites aux élections, de nouvelles équipes ont été mises en place. Très peu de mandats ont été renouvelés. Cependant, les anciens maires disposent d'une expérience, qui peut aujourd'hui être très utile aux maires nouvellement mis en place. Ces derniers ne doivent pas hésiter à demander conseils aux anciens maires.

Pour que les nouveaux élus s'investissent à leur tour dans l'inter-collectivité, il est important qu'ils s'approprient la courte, mais intense histoire de la décentralisation dans les deux cercles. Le rôle d'Essonne-Sahel depuis 1999 a également été exposé. E-S souhaite continuer à travailler avec les nouveaux élus et à les accompagner dans la mise en œuvre de l'inter-collectivité.

Rappel historique d'Essonne-Sahel

Essonne-Sahel est présent depuis 20 ans dans les cercles de Diéma et de Nioro-du-Sahel. Avant la création d'E-S, plusieurs associations et comités de jumelage de l'Essonne menaient des projets dans ces deux cercles. Jacques Ryckelynck, du comité de jumelage de Limours, a pris l'initiative de créer un réseau pour rassembler tous ces acteurs et pour monter ensemble des programmes plus conséquents. Essonne-Sahel est une association, avec récépissé, qui fédère toutes ces associations. Les actions menées portaient essentiellement sur de l'appui au développement local, pour l'amélioration des conditions de vie de la population et de la sécurité alimentaire. Au moment de la décentralisation, l'appui institutionnel fait partie des programmes de l'association. Aujourd'hui, Essonne-Sahel ne rassemble plus uniquement des associations de l'Essonne. C'est la géographie malienne – c'est-à-dire les cercles de Diéma et de Nioro-du-Sahel - qui structure le réseau Essonne-Sahel en France. Ainsi de nouvelles associations ont pu rejoindre le réseau, comme par exemple l'ASCD, des Yvelines (78), en partenariat avec la commune de Diabigué (Cercle de Nioro-du-Sahel). Des partenariats se créent également entre structures inter-collectivités. C'est le cas de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (78), en partenariat avec le SYCOTEN, pour la préfiguration d'un service commun à Nioro-du-Sahel.

Rappel des partenaires

Il existe une grande similitude entre les découpages administratifs malien et français. Les partenariats se font entre des gouvernements locaux de mêmes compétences et de même niveau, comme par exemple :

- La Région de Kayes est en partenariat avec la Région Ile-de-France et avec la Région Nord-Pas-de-Calais ;
- Le Cercle de Douentza est en partenariat avec le Département de l'Essonne ;
- La commune de Diéma est en partenariat avec la commune de Chilly-Mazarin.

Présentation du programme 2009

Ces rencontres avec les élus ont été l'occasion de présenter le programme de coopération 2009.

Jusqu'à présent, Essonne-Sahel pilotait ses actions et recevait directement des financements du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE). Aujourd'hui, la législation sur les finances publiques interdit aux associations de recevoir des fonds du MAEE. Essonne-Sahel a donc cherché une collectivité qui accepterait d'être le porteur d'un projet, intégrant les actions de l'association. Le conseil général de l'Essonne (CG91), en partenariat avec le Conseil de cercle de Douentza, a accepté le principe d'être le chef de file du projet, en signant des partenariats avec les conseils de cercle de Diéma et Nioro-du-Sahel. Une rencontre entre des élus de Diéma, Douentza, Nioro-du-Sahel, des élus du Conseil général de l'Essonne et des membres d'Essonne-Sahel avait d'ailleurs eu lieu à ce sujet, lors des Assises de coopération décentralisée, organisée à Bamako en décembre dernier.

Rappel historique du partenariat Cercle de Douentza – Département de l'Essonne

Le Conseil général de l'Essonne a, depuis 1996, un partenariat avec le Conseil de Cercle de Douentza. L'objectif du CG91 est de renforcer le Conseil de Cercle. Un 1^{er} programme a permis la réalisation d'un centre culturel et sportif à Douentza. Un 2^{ème} programme, mené en 2006-2007, avait pour objectif de développer le revenu paysan afin de favoriser l'accroissement des rentrées fiscales du Conseil de Cercle. Il visait également à renforcer les capacités techniques et financières du Conseil de Cercle. Un nouveau programme triennal a été lancé en 2008. Il se décline en 3 axes :

- 1- Mise en œuvre d'un appel à projet paysan ;
- 2- Renforcement des capacités techniques du centre de santé ;
- 3- Mise en place d'une démarche pluriannuelle pour les bâtiments du 2nd cycle.

Pour 2009, le Conseil général de l'Essonne a répondu globalement à l'appel à projets du MAEE, en intégrant les actions pour les cercles de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel. Le programme, intitulé « **Programme d'appui aux collectivités territoriales des cercles de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets territoriaux durables** », compte 29 actions qui s'articulent autour de 3 axes :

- 1- Renforcement de la gouvernance locale et du réseau, de la mutualisation et de la capitalisation d'expériences ;
- 2- Amélioration du potentiel fiscal des territoires et de la collecte d'impôts dans les cercles de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel ;
- 3- Renforcement des capacités techniques des collectivités.

Des conventions faïtières (conventions de principe) sont signées entre le Conseil général de l'Essonne et les conseils de cercles. Ces conventions établissent un partenariat d'une durée de 3

ans. Des conventions opérationnelles sont, ensuite, signées chaque année. Celles-ci permettent au CG91 de débloquer les fonds (provenant du MAEE, du CRIF, du CG91 et des collectivités françaises) sur les comptes projets des différentes structures maîtres d'œuvre des actions. Essonne-Sahel versera les financements complémentaires obtenus auprès des associations françaises, des migrants ou d'autres bailleurs.

Avec ce programme commun aux 3 cercles, des échanges d'acquis Sud/Sud vont pouvoir être initiés. Les 3 conseils de cercles vont pouvoir mutualiser leurs expériences et partager leurs savoirs respectifs. Douentza a une forte expérience dans le renforcement du cercle, tandis que Diéma et Nioro-du-Sahel sont plus avancés dans le renforcement des inter-collectivités et des communes, ainsi que dans le renforcement du revenu paysan.

Perspective au-delà de 2009

A la rentrée 2009, le MAEE devrait lancer un appel à contrat sur 3 ans. Il faut donc, dès à présent, réfléchir aux actions que nous souhaitons y intégrer. Les maires étant responsables du développement local de leur commune, il est impératif qu'ils inscrivent les actions envisagées dans les PDESC qui doivent être rédigés dans les mois qui viennent. Les conseils municipaux doivent approuver toutes les actions.

En proposant un projet commun, Essonne-Sahel et le Conseil général de l'Essonne peuvent répondre à des appels à projets plus conséquents tels ceux de l'Europe ou de l'agence de l'eau...

Secrétariat technique par visioconférence

Un premier secrétariat technique par visioconférence a été organisé le 06 juillet.

Etaient présents :

- Au Mali :
 - Aly Badara Sylla, Directeur du SYCOTEN ;
 - Modibo Mariko, Directeur exécutif de l'Agence KARED ;
 - Oumar Kahn, Agent de développement au Conseil de Cercle de Douentza ;
 - Nicolas Grandu, Volontaire du progrès au Conseil de Cercle de Douentza ;
 - Jean-Luc Gaget, Président d'Essonne-Sahel ;
 - Pascal Francier, Vice-président d'Essonne-Sahel ;
 - Julie Dermaut, Chargée de mission Essonne-Sahel ;
 - Mahamadou Traoré, Correspondant du comité de jumelage de Diéma à Bamako.
- En France :
 - Laure Feret, Responsable du service de la coopération décentralisée du CG91 ;
 - Fabrice Tarrit, Chargé de coopération décentralisée au CG91 ;
 - Zabbaou Liman Inoussa, Stagiaire au service de la coopération décentralisée.

Ordre du jour du secrétariat technique :

- 1- Compte-rendu des dernières réunions et de la mission d'Essonne-Sahel ;
- 2- Point sur les partenariats, conventions et signatures ;
- 3- Point sur les financements ;
- 4- Point sur le calendrier.

REMARQUES :

Cercle de Diéma

Lors de notre rencontre avec les élus du cercle de Diéma, le bureau de l'UCD n'avait pas encore été renouvelé.

Une Maison de développement des CT est en projet, avec la Région Nord-Pas-de-Calais et CORENS. Quelle sera la place de l'UCD (association), de l'UCD Diéma-Benso, du CRFD et de cette Maison du développement des CT ? Quels seront leurs rôles respectifs ?

Concernant le programme 2009,

- L'action 28B, organisation de sessions de formation en informatique, a eu lieu du 18 au 27 juin 2009 ;
- L'action 28C, organisation de sessions de formation en archivage, s'est déroulée du 30 mai au 03 juin 2009 ;
- L'action 12B, organisation d'une formation sur la gestion domaniale et foncière, est prévue en août 2009.

Cercle de Nioro-du-Sahel

La rencontre avec le SYCOTEN a eu lieu à la suite de la mise en place du nouveau bureau. Le maire de Nioro-du-Sahel, Kalilou Diakité, en est le Président.

Il est indispensable que le bureau se réunisse le plus rapidement possible et délibère pour la prise en charge par le SYCOTEN du CRFD et des deux personnels (Aly Badara Sylla et Halima Sylla), et non plus par l'AMCN. Les comptes de l'association doivent être fermés, leur solde doit être basculé sur les comptes du SYCOTEN. Le budget SYCOTEN doit intégrer le budget du CRFD et du SECOM, qui sont des services du syndicat. Le bureau doit également délibérer sur le montant des cotisations des CT au SYCOTEN pour l'année 2009, et se charger de les récolter.

Pour le programme de coopération 2009, le SYCOTEN doit délibérer pour la signature de la convention avec le Conseil général de l'Essonne.

L'action 10B, organisation de formations des leaders associatifs sur la citoyenneté et sur la gouvernance locale, du programme 2009 a déjà eu lieu en février 2009.

L'action 12A, organisation de formations sur l'élaboration du budget des CT, est programmée en septembre prochain.

Comité de pilotage du dispositif de formation professionnelle de Nioro-du-Sahel

CR de Georgette Soudrie

Objectif :

Faire le bilan du projet pilote des chantiers écoles dans le cadre projet de dispositif de formation professionnelle à Nioro.

Ce bilan a été réalisé en présence d'Anna Mourlaque, représentante du Conseil Régional d'Ile-de-France, à travers :

- entretiens avec le chef de projet
- Bilan intermédiaire du chef de projet
- visite des chantiers
- comité de pilotage

Etat d'avancement

Malgré les difficultés rencontrées notamment pour la mise à disposition du terrain, les chantiers sont en voie d'achèvement. Grâce à la pugnacité du chef de projet et à l'engagement des chargés de filière, la fin des travaux n'aura subi que 2 semaines de retard.

Le nettoyage du terrain et l'empierrement de la voie d'accès ont dû être réalisés dans le cadre des chantiers faute d'autres moyens, et le problème de l'eau a été résolu par des cuves approvisionnées par les pompiers, sauf lorsqu'il y avait rupture de distribution. Deux gardiens ont eu la charge de l'arrosage du périmètre maraîcher, ce qui a permis de réaliser l'ensemble du cycle de production malgré la saison.

Le bâtiment a été construit en matériaux locaux (schistes) : ceux-ci ont été négociés auprès des carrières, car le travail de taille n'était pas compatible avec les délais du chantier. Il ne reste que les enduits intérieurs à réaliser.

Afin de mener à terme les 2 chantiers, il est demandé le prolongement des contrats des chargés de filière jusqu'au 15 juillet et du chef de projet jusqu'au 31 juillet.

Les premiers impacts

- Le bâtiment est devenu un lieu de référence pour les maîtres artisans et les apprentis qui ont été sollicités par d'autres artisans.

- Les équipements modernes (étais et échafaudages) pourraient devenir les premières ressources d'un centre pilote pour ses techniques.

- Sur le chantier maraîchage, on peut dénombrer plusieurs femmes encadrant les jeunes, ce qui a été salué par la présidente de l'Union des Femmes. Cependant, il faudrait réfléchir à l'élévation de leur niveau académique.

Par ailleurs il a été demandé que par la suite, un module sur la lutte contre les insectes et ravageurs soit construit en tenant compte des dernières avancées technologiques.

Il est à noter que l'appui demandé au GRDR pour la construction des modules n'a pas été réalisé et que celle-ci s'est faite par compagnonnage entre le chargé de filière et le chargé des formations de Kared, la formation pédagogique ayant été assurée par le formateur en bâtiment du CAFOC de Créteil qui a regroupé les deux filières.

- Tous les maîtres artisans bénéficieront d'une attestation délivrée par le CAFOC de Créteil qui a assuré la formation pédagogique. Il sera à prévoir pour la suite de les associer à la conception des modules et des grilles d'évaluation, ce qui pourrait leur permettre de progresser dans l'évaluation formelle des apprentis, qui reste leur point faible.

- Il est demandé par la région Ile de France qu'un suivi de l'insertion soit réalisé après la formation

- Les nouveaux élus ont pris conscience de l'importance du dispositif pour le développement de la sous région et se réuniront le 9 juillet avec les anciens pour s'approprier les différents éléments du projet.

Les suites à envisager

Il est rappelé que ce projet est le fruit de l'initiative de l'intercommunalité avec Essonne Sahel et Kared qui sont des partenaires à part entière, et qui ont sollicité les financements de la Région Ile de France et du MAE ; qu'il s'agit d'un dispositif à comprendre comme une combinaison entre des chantiers écoles mobiles, les CED pour la formation générale et d'un « centre » comme base administrative et pédagogique.

L'ARK a appuyé cette initiative locale et souhaite le renforcement du pôle de Nioro. Une réflexion devra être menée sur son articulation avec l'IFP de Kayes.

Le rôle des différentes collectivités et instances est de se positionner en harmonie les unes vis-à-vis des autres, d'autant que ce projet phare est appuyé par la région Ile de France.

Un nouveau projet pilote est d'ailleurs budgété par la région Ile de France : il s'agit maintenant de construire le cahier des charges pour 2009-2010. Rendez-vous est pris pour un nouveau comité de pilotage le 20 août.

Il est proposé aux chargés de filière de rejoindre le cycle de formation à l'ingénierie de formation à l'IFP de Kayes, ainsi que le chef de projet, à qui sera confiée une mission d'accompagnement des travaux d'intersession.

Développement local

Visite de sites

Programme PACEDEL 2008

AEP de Guingui

1h30 pour remplir le château d'eau de 5m³

1 borne fontaine à 4 robinets

Utilisation : 3h le matin, 3h l'après-midi

Forage d'environ 110m

Responsable du groupe électrogène : Mamadou Camara (33 ans), payé 3 000 FCFA par mois.
Président du comité de gestion de l'eau (composé de 5 à 8 villageois) : Boubou Camara (Attention, il est en même temps le trésorier. La situation doit être régulariser au plus vite).

Prix de vente de l'eau : 15 FCFA la bassine de 20L (prix en hausse, avant 10 FCFA).
Les villageois paient tous les mois l'eau qu'ils consomment.

Le groupe électrogène est vieux, il consomme beaucoup d'essence (1 baril d'essence = 130 000 FCFA) et d'huile de moteur. Les villageois souhaiteraient une installation mixte (panneaux solaires + groupe électrogène).

Les villageois sont déçus par le débit de l'eau qui, selon eux, est trop faible.

Les personnes membres du comité de gestion souhaiteraient bénéficier de formations en gestion.

AEP de Foutougou

Remplissage du château d'eau de 5m³ en 2h

1 borne fontaine à 4 robinets

Utilisation 2 fois par jour

Forage de 160m de profondeur

Responsable du groupe électrogène : Dialla Kanouté (27ans) + 1 autre personne

2 fontainiers, payés 3 000 FCFA par mois

Un comité de gestion de l'eau a été créé, composé de 5 à 8 villageois.

Prix de vente de l'eau pour les villageois : 15 FCFA la bassine de 20L.

Prix de vente de l'eau pour les transhumants : 25 FCFA la bassine.

Un forfait mensuel avait été instauré pour la consommation d'eau des familles. Mais la plupart ne payait pas. Maintenant, chacun paie sa consommation.

Une fuite d'huile a été repérée sur le groupe électrogène.

Le groupe électrogène coûte cher aux villageois. Chaque mois, un baril et demi sont nécessaires à son fonctionnement (1 baril de gasoil = 120 000 FCFA).

(Les habitants souhaiteraient créer un périmètre maraîcher.)

AEP de Koréra-Koré

Forage de 63m de profondeur avec équipement solaire.

Débit de 7,6m³ par heure.

Avec l'extension de l'AEP, les besoins en eau de la population de Koréra-Koré sont satisfaits.

La quote-part villageoise a été entièrement réglée.

L'ancien forage continue de fonctionner, mais son débit est faible.

Président du comité de gestion de l'eau : Tacko Chekhné Diawara

PM de Bilibani

PM d'un demi hectare

1 puits de 8,5m, avec une colonne d'eau de 3 mètres. Un deuxième puits est en cours.

Le grillage doit être installé le plus rapidement possible. 2 fosses à compost seront creusées.

46 femmes maraîchères

Il faut prévoir davantage de parcelles afin de répondre aux prochaines demandes des femmes.

La quote-part villageoise a été réglée.

Présidente de l'association des femmes : Cissé Diawara

PM de Fangouné-Massassi

PM d'un hectare

1 puits de 9m, qui ne tarit pas. Un deuxième puits est en cours.

Le périmètre doit être rapidement délimité par le grillage. 2 fosses à composts sont prévues.

Les villageois ont payé la totalité de leur quote-part.

60 femmes maraîchères

Président de l'association des maraîchers : Bekai Coulibaly

Rencontre à Séredji

Un appel d'offre a été lancé en avril 2009. Les contrats pour la réparation ont été élaborés et sont signés. Les travaux n'ont pas encore commencé. Les villageois auraient souhaité les repousser jusqu'en 2010. Suite à notre rencontre, il a été décidé que les travaux débuteraient en octobre 2009. Adama Diallo se rendra sur place à cette période.

Les bénéficiaires devaient participer à hauteur de 3 000 000 FCFA. Il a été convenu que leur participation serait à moitié financière et à moitié en main d'œuvre valorisée. Ils ont déjà payé une partie de leur quote-part, 1 000 000 FCFA (le 24 avril 2009). Ils verseront les 500 000 FCFA restants au démarrage des travaux.

Programme 2009

PM de Fangouné-Bambara

Terrain rectangulaire d'un hectare

20m de profondeur de puits sont prévus, ainsi que 2 fosses à compost

Il faut délimiter le périmètre au plus vite, en installant la clôture grillagée.

Présidente de l'association des femmes : Fatouma Mangassa

PM de Guémou

Terrain rectangulaire d'un hectare (en pente)

Sont prévus 20m de profondeur de puits et 2 fosses à compost.

2 puits de 22,5m de profondeur aux alentours

Présidente de l'association des femmes : Fatoumata Bari

PM de Lakamané

Un périmètre maraîcher d'un demi hectare a déjà été réalisé en 2006.

Coût de la réalisation de ce PM : 1 350 000 FCFA

- | | |
|----------------------------|---|
| - Puits : 800 000 FCFA ; | - Nettoyage du terrain : 100 000 CFAF ; |
| - Clôture : 300 000 FCFA ; | - Frais administratifs : 150 000 FCFA. |

24 maraîchers, dont 10 femmes s'occupent du jardin depuis 3 ans. Ils cultivent essentiellement de l'oignon, de la laitue et du gombo. Ils ont enregistré des bénéfices dès la première année (73 000 FCFA).

Les maraîchers sont organisés en coopérative : ils paient une adhésion et une cotisation annuelle. Ils s'engagent à payer une quote-part de 20% pour la réalisation d'un PM d'un hectare.

ATTENTION : Le PM réalisé a une superficie d'1/2 ha, la mairie a attribué une parcelle de 2 ha. Le projet 2009 prévoit la création d'un PM d'1 ha !

Barrage de Diéma

La réception provisoire des travaux a été faite en mai 2009. Des malfaçons sont relevées tel le manque d'enduit de lissage. Celles-ci devront être listées et corrigées avant la réception définitive. Sur les 50 ha, 14 propriétaires fonciers et 189 UPA ont été recensés.

Barrage de Samantara

Les travaux de réalisation du barrage sont achevés.

Un comité de maintenance et de gestion du barrage doit être mis en place afin de pérenniser l'ouvrage.

Le parcellaire n'a pas encore été réalisé. Pour cette année, des parcelles collectives sont prévues, pour pouvoir commencer dès que possible la culture du riz.

Rencontre à Diabigué

Rencontre avec le nouveau Maire de Diabigué, Hamadi Diawara, afin de se mettre d'accord sur le déroulement de l'étude d'impact des aménagements du bas-fond de Diabigué et de leur évolution. Il est important que tout le village, et plus particulièrement le conseil municipal, soient mobilisés autour de cette étude. Celle-ci doit permettre, entre-autre, d'évaluer les impacts socio-économiques et environnementaux de l'aménagement.

Un calendrier prévisionnel est proposé :

- fin août 2009 : définition des termes de référence de l'étude ;
- sept-oct 2009 : étude socio-économique ;
- nov-déc 2009 : étude technique ;
- janv-fév 2010 : Validation de l'étude.

Réunions avec KARED

Bilan des actions et compte-rendu d'activité 2008

KARED nous a présenté le bilan des actions 2008.

L'équipe a constaté que les habitudes de consommation évoluent dans les villages pratiquant le maraîchage. Certaines cultures sont entièrement autoconsommées, d'autres sont destinées principalement à la vente. Les hommes prennent de plus en plus conscience que les jardins maraîchers sont créateurs de richesses. Ils veulent aussi faire du maraîchage. Pour les AEP, nous ne disposons pas toujours de mesures de débit précises. Il a été demandé à ce que le coût de ces mesures soit systématiquement intégré au budget initial des prochaines réalisations.

Suite à ce bilan, nous avons travaillé ensemble à la rédaction des comptes-rendus d'activité 2008 destinés au MAEE et au CG91.

Programme 2009

Le programme PACEDEL n'existe plus.

Tous les fonds qui seront versés par le CG91 et Essonne-Sahel pour le programme 2009, sont destinés à financer une action précise, et non la structure. Il sera donc demandé à KARED une comptabilité par action.

Avec ce programme 2009 de nouveaux partenariats ont été établis. Le Conseil général de l'Essonne ayant signé des conventions avec les cercles, il est maintenant possible de prévoir des actions dans des communes sans jumelage en passant soit, par les structures inter-collectivités, soit par KARED.

Communication

Nous avons présenté l'ébauche de la plaquette Essonne-Sahel à l'équipe KARED. Suite aux échanges, il a été convenu de modifier certains éléments.

Nous avons informé KARED de la mise en ligne du nouveau site Internet d'Essonne-Sahel, www.essonnesahel.org, sur lequel une page est dédiée à l'ONG malienne.

Il a été demandé à tous les membres de l'équipe KARED travaillant avec Essonne-Sahel de disposer d'une adresse courriel personnelle. Cette proposition a été approuvée par Modibo Mariko, Directeur exécutif de l'Agence KARED.

Rencontre avec le CLCOP

Le 28 juin, nous avons rencontré les membres du Cadre local de concertation des organisations paysannes du cercle de Nioro-du-Sahel (CLCOP).

Etaient présents :

- Fatoumata Cissé, Présidente du CLCOP et de l'ASPROFER ;
- Kadiatou Diakité, Trésorière du CLCOP ;
- Aly Coulibaly, membre du CLCOP représentant de la filière des planteurs ;
- Youssouf Bolozogola, superviseur KARED pour le programme ZARESE, agronome spécialisé dans la protection de l'environnement ;
- Modibo Mariko, Directeur exécutif de l'Agence KARED ;
- Jean-Luc Gaget, Président d'Essonne-Sahel ;
- Pascal Francier, Vice-président d'Essonne-Sahel ;
- Michel Gruber, Vice-président d'Essonne-Sahel ;
- Yannick Potiron, Trésorier adjoint d'Essonne-Sahel ;
- Marie-Yvonne Oizan-Chapon, Secrétaire d'Essonne-Sahel ;
- Julie Dermaut, Chargée de mission Essonne-Sahel.

L'association CLCOP existe depuis 2 ans et est soutenue par le programme ZARESE (fonds Italy CILSS). Le CLCOP regroupe une trentaine d'organisations paysannes du cercle de Nioro-du-Sahel. Ses membres sont en relation avec les OP de Douentza et de Kolokani, également soutenues par ZARESE. Cependant, ce programme prend fin cette année. L'association cherche actuellement d'autres acteurs intervenant dans le cercle pour les soutenir.

Bas-fond de Dioumara

Nous avons terminé notre mission dans le Kaarta par la visite, à Dioumara, d'un bas-fond exceptionnel par ses dimensions, ses potentialités et sa proximité du goudron. Une étude partielle a déjà été réalisée, mais il reste à la compléter après que le Conseil communal ait décidé des grandes orientations pour son aménagement.

A Bures-sur-Yvette, le 07.09.09

ANNEXES

Réunion commune : Cercles Diéma, Douentza, Nioro-du-Sahel / syndicats inter-collectivités / Essonne-Sahel (le 27/06).

Conseils de Cercle	Adam Aissé Tall, Présidente du Conseil de cercle de Nioro-du-Sahel Makan Koma, 1 ^{er} vice-président du Conseil de cercle de Diéma (dit Max) Salihou Soukouna, Secrétaire général du Conseil de cercle de Diéma
SYCOTEN	Abas Sylla, Président sortant du SYCOTEN Mady-Henda Diawara, 1 ^{er} vice-président du SYCOTEN (Président du SYFOP) Aly Badara Sylla, Directeur du CRFD de Nioro-du-Sahel
UCD	Madihenda Camara, Président sortant de l'UCD N'tji Keita, Directeur du CRFD de Diéma
SYFOP	Abdou Diarra, projet centre de formation professionnelle de Nioro-du-Sahel
PRECAD	Aboubacar Sylla, Secrétaire exécutif pour le PRECAD
KARED	Modibo Mariko, Directeur exécutif de l'Agence KARED
BICED	Boureyma Kouyaté, Directeur de BICED
Communes de Diéma	Sadio Tounkara, Maire de Diéma Marikani Diallo, Maire de Sansankidé
Communes de Nioro-du-Sahel	Amadou Diallo, Maire de Baniré-Koré Mamadou Diawara, Maire de Diabigué Yacouba Diallo, Maire de Gadiaba Wally Diawara, Maire de Gogui Yaya Soumaré, 1 ^{er} adjoint au Maire de Guétéma Bandiougou Sacko, 2 ^{ème} adjoint au Maire de Koréra-Koré Kalilou Diakité, Maire de Nioro-du-Sahel Oumou Diallo, Maire de Nioro Tougouné Monzon Aly Coulibaly, Maire de Sandaré Waly Konté, Maire de Troungoumbé Gagny Diawara, Maire de Yérééré
Délégation de Douentza	Oumar Kane, Agent de développement au Conseil de cercle de Douentza Nicolas Grandu, Volontaire du progrès au Conseil de cercle Douentza
Région Ile-de-France	Anna Mourlaque, représentante de la Région Ile-de-France à Kayes
Essonne-Sahel	Jean-Luc Gaget, Président Pascal Francier, Vice-Président Michel Gruber, Vice-Président Yannick Potiron, Trésorier adjoint Georgette Soudrie, Chargée du suivi des dossiers de formation professionnelle Julie Dermaut, Chargée de mission

Réunion UCD / Essonne-Sahel (le 30/06)

Conseil de Cercle De Diéma	Fode Traoré, Président du Conseil de Cercle de Diéma Salihou Soukouna, Secrétaire général du Conseil de Cercle de Diéma
Communes maliennes	Mody Fofana , Maire de Béma Mamadou Diakité, Secrétaire général de la commune de Béma Bandiougou Sissoko, Maire de Diangounté Camara Mamadou Konaté, Secrétaire général de la commune de Diangounté Camara Marimantia Diarra, Maire de Dianguirde Sadio Tounkara, Maire de Diéma Moussa Ambroise, Régisseur des recettes de Diéma Mahamadou Sidibé, Maire sortant de Diéma Bacou Keita, Maire de Diéoura Seydou Camara, Secrétaire général de la commune de Diéoura Batou Cissoko, Maire de Dioumara-Koussata Faran Doumbia, Secrétaire général de la commune de Dioumara-Koussata Abou N'Diaye, 1 ^{er} adjoint au Maire de Fassou-Débé Dougou Diawara, 1 ^{er} adjoint au Maire de Fatao Mahamadou Traoré, Maire de Gomitradougou Sontigui Coulibaly, Secrétaire général de la commune de Gomitradougou Checkné Diagouraga, Secrétaire général de la commune de Groumera Mamadou Diallo, Maire de Lakamané Massila Niakaté, Maire de Lambidou Mahamadou Gory, Maire Madiga-Sacko Théodore Diawara, Secrétaire général de la commune de Madiga-Sacko Demba Diallo, 1 ^{er} adjoint au Maire de Sansankidé
UCD Diéma-Benso	Madihenda Camara, Président sortant de l'UCD N'tji Keita, Directeur du CRFD Yacouba Diarra, Assistant au CRFD
KARED	Modibo Mariko, Directeur exécutif de l'Agence KARED Adama Diallo, chef de programma KARED/PACEDEL Souleymane Diakité, Chargé de programme KARED/PACEDEL pour le cercle de Diéma
Essonne-Sahel	Jean-Luc Gaget, Président Pascal Francier, Vice-Président Michel Gruber, Vice-Président Yannick Potiron, Trésorier adjoint Maryvonne Oizan-Chapon, Secrétaire Julie Dermaut, Chargée de mission

Réunion SYCOTEN / Essonne-Sahel (le 03.07)

Cercle de Nioro	Fallé Tangara, Préfet de Nioro-du-Sahel Amadou Traoré, Receveur percepteur
Conseil de Cercle	Adam Aissé Tall, Présidente du Conseil de Cercle de Nioro-du-Sahel
Communes maliennes	Amadou Diallo, Maire de Baniré-Koré Dipa Dianessy, Maire de Diakon Brahima Wague, Maire de Diarra Amadou Kanté, Maire de Diaye Coura Yacouba Diallo, Maire de Gadiaba Kadiel Hassimiou Daw, Maire de Gavinané Waly Diawara, Maire de Gogui Mahamadou Anne, Maire de Guetema Fodilé Sacko, Maire de Koréra-Koré Kalilou Diakité, Maire de Nioro-du-Sahel Oumou Diallo, Maire de Nioro T. Rangabé Monzon Aly Coulibaly, Maire de Sandaré Bakary Cissé, Maire de Simby Oualy Konte, Maire de Troungoumbé Gagny Diawara, Maire de Yérééré Sambou Diaby, Maire de Youri
SYCOTEN	Kalilou Diakité, Président Abas Sylla, Président sortant Aly Badara Sylla, Directeur du CRFD Aalima Sylla, Secrétaire comptable
SYFOP	Mady-Henda Diawara, Président sortant
PRECAD	Aboubacar Sylla, Directeur du PRECAD à Nioro
PADEC	Madani Toyré, Chef d'antenne PADEC
KARED	Modibo Mariko, Directeur exécutif de l'Agence KARED
Essonne-Sahel	Jean-Luc Gaget, Président Yannick Potiron, Trésorier adjoint Julie Dermaut, Chargée de mission